

Mairie de SAINT DENIS
Direction de l'eau
2 RUE DE PARIS
97717 SAINT DENIS MESSAG CEDEX 9

Région

La Réunion

Saint-Denis, le 21 novembre 2019

Dossier suivi par Olivier Roussel
Tél. : 0262 904 823

Direction régionale

Boulevard de la Providence
CS 71072
97404 Saint-Denis cedex
Tél. : 02 62 90 48 00
Fax : 02 62 90 48 37
Mél : dr.reunion@onf.fr

Objet : régularisation des captages du secteur de Bois de NEFLES
Autorisation environnementale
Convention d'occupation temporaire de terrain

Réf : votre courrier du 08/11/2019 EAU/MP/SG/2019-111

PJ :

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de votre demande d'autorisation environnementale, vous m'avez transmis un document technique concernant la localisation des captages du secteur de BOIS DE NEFLES situés en partie en forêt départemento-domaniale de LA ROCHE ECRITE et en partie en forêt domaniale de LA ROCHE ECRITE.

L'ONF en a bien pris connaissance et vous confirme que sur le plan de la gestion du domaine forestier une convention sera mise en place au vu de l'arrêté Préfectoral.

Pour l'instruction de cette convention, nous avons besoin en particulier d'un plan de situation géoréférencé des périmètres de protection et des canalisations, ainsi que d'un tableau des longueurs de canalisations avec indication des diamètres et des matériaux qui composent les tuyaux (fonte, pvc etc...).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée,

Le Directeur Régional



Sylvain LEONARD

Copie :
UT NORD EST
TFT Roche écrite